

Ventes – Barème à compter du 01 janvier 2017

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 49 999 €	3 750 €	4 500 €
De 50 000 à 90 000 €	6 668 €	8 000 €
De 90 001 à 180 000 €	8 333 €	10 000€
De 180 001 à 240 000 €	10 001 €	12 000€
De 240 001 à 300 000 €	10 835 €	13 000€
Au-delà de 300 001 €	4,17 %	5 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particulier → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.